**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE**

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA HAUTE CORSE

Résidence « *LESIA* » - Avenue de la Libération
20418 BASTIA CEDEX 9
Tél : 04.95.32.33.65

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

# ARRETE N° 2025-41

PORTANT PUBLICITE DES DECLARATIONS DE CREATIONS ET VACANCES D'EMPLOIS DE CATEGORIES B ET C,
RELEVANT DU CHAMP DE COMPETENCE DU CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA HAUTE-CORSE,
EN APPLICATION DES ARTICLES L311-2, L313-4, L452-34 A L452-36, ET L325-38 A L325-46 DU CODE GENERAL DE LA FONCTION PUBLIQUE,
TRANSMISES PAR LES COLLECTIVITES TERRITORIALES DU DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE

**(Période du 19 décembre au 30 décembre 2025 inclus)**

**La Présidente du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la HAUTE-CORSE,**
- Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L311-2, L313-4, L452-34 à L452-36, et L325-38 à L325-46,
- Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 14,
- Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories B et C, transmises par les collectivités territoriales du département de la HAUTE-CORSE, enregistrées au Secrétariat du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la HAUTE-CORSE, pour la période du 19 décembre au 30 décembre 2025 inclus,
- Considérant que, les articles L313-4 et L452-34 à L452-36 du code général de la fonction publique, ont confié le soin aux Centres Départementaux de Gestion d'assurer la publicité des créations et vacances d'emplois de la Fonction Publique Territoriale.

## ARRETE

**ARTICLE 1°** : Les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories B et C, relevant du champ de compétence du CDGFPT de la Haute-Corse, en application des articles L313-4 et L452-34 à L452-36 du code général de la fonction publique sus visé, (comportant **deux** déclarations) sont arrêtées, pour la période du 19 décembre au 30 décembre 2025 inclus, ainsi qu'il suit :

| N° ENR. | DATE DE RECEPTION | COLLECTIVITES ET ETS PUBLICS | POSTES DECLARES | CREATION - VACANCE | CAT | FILIERE* | TC TNC | OBSERVATIONS |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2025-461 | 22/12/2025 | **COMMUNE DE LUGO DI NAZZA** | Agent de maîtrise territorial -Bâtiments - Travaux Publics - Voirie - Réseaux divers - | création | C | 2 | TC | R/Promotion Interne R/Liste d'Aptitude |
| 2025-462 | 24/12/2025 | **COMMUNE DE CALENZANA** | Adjoint technique territorial -Entretien des bâtiments, voirie, espaces verts - | création | C | 2 | TC | R/Direct R/Détachement R/Mutation |

**ARTICLE 2°** : En application des articles L313-4 et L452-34 du code général de la fonction publique sus visé, l'autorité territoriale pourvoit l'emploi créé ou vacant en nommant l'un des candidats inscrits sur une liste d'aptitude établie en application des articles L325-38 à L325-46 ou l'un des fonctionnaires qui s'est déclaré candidat par voie de mutation, de détachement, d'intégration directe ou, le cas échéant et dans les conditions fixées par chaque statut particulier, par voie de promotion interne et d'avancement de grade.

**ARTICLE 3°** : Le présent arrêté fera l'objet d'une transmission à Monsieur le Préfet du département de la HAUTE-CORSE, Messieurs les Sous-préfets des arrondissements de CALVI/CORTE, ainsi que d'une publication sur le site internet du CDG www.cdg2b.com et d'un affichage au siège administratif du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la HAUTE-CORSE, aux endroits habituels normalement réservés à cet effet.

**Fait à BASTIA,**

**Le 30 décembre 2025**

La Présidente,
Pour la Présidente, et par délégation,
La Directrice Adjointe,

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE

Isabelle BORROMEI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
02B-282020015-20251230-2025-41-AR
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 30/12/2025

* N.B. : Filières
1- Administrative
2- Technique
3- Sportive
4- Culturelle
5- Sociale
6- Médico-Sociale
7- Médico-Technique
8- Police Municipale
9- Animation